

Rapport d'activité 2015 – 2016

présenté lors de l'AG du 3 septembre 2016

I) PPR de Falaises Picardes

29 août 2015 : notre dernière Assemblée Générale

Nous étions alors dans l'attente de l'avis du commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques des Falaises Picardes

31 août 2015 : c'est à notre grande surprise que le Commissaire enquêteur remet un avis favorable avec quelques préconisations

2 septembre 2015 : mail adressé à la Préfète, le Sous-Préfet d'Abbeville, Directeur de la DDTM, Président du Syndicat Mixte, Maire d'Ault et Cabinet Corinne Lepage pour dire notre désaccord avec l'avis du Commissaire enquêteur

10 septembre : un rendez-vous nous a été proposé le 16 septembre à la Sous Préfecture d'Abbeville, impossible de nous libérer et impossible de trouver une autre date mais on nous signifie qu' « ***on ne peut plus rien modifier après l'enquête publique*** »

24 septembre : courrier à Mme le Maire d'Ault et aux conseillers municipaux : proposition de travailler ensemble pour modifier le PPR avant son approbation par la Préfecture

courrier resté sans aucune réponse

4 novembre : réunion en Préfecture pour les 3 maires concernés par le PPR, réunion inutile d'après Mme Sueur car la Préfète avait signé l'approbation du PPR le 19 octobre

21 novembre : affichage en Mairie de l'approbation du PPR par la Préfète en date du 19 octobre 2015

26 novembre : conseil municipal, décision d'actions juridiques contre le PPR, dans un premier temps le Maire fait un recours gracieux auprès de la Préfète

sur novembre et décembre élaboration de l'argumentaire d'Ault Environnement pour annulation de l'arrêté de la Préfète approuvant le PPR

5 janvier 2016 : dépôt du recours en TA d'Amiens pour excès de pouvoir
5 adhérents le font également à titre personnel

8 janvier 2016 : le TA d'Amiens a accepté les 6 recours et ouvre les instructions

la préfecture avait 2 mois pour répondre aux contenus des requêtes elle n'en a rien fait encore à ce jour

le dossier est en attente de jugement !

Très récemment nous avons pu remettre « en mains propres » un dossier à M. Xavier Bertrand Président du Conseil Régional des Hauts de France, au sujet de la situation de la commune face à la promulgation du PPR et son règlement.

Il présente aussi les propositions de l'Association pour « la préservation et la mise en valeur du site exceptionnel de la falaise d'Ault »

II) Recours au sujet de l' Appel à Projets COUSIN

5 février 2015 : courrier à Mme Ségolène Royal

L'État s'apprête à rédiger un guide national de gestion des risques liés à l'érosion côtière.

Nous demandons à la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie à ne pas prendre en compte ce qui a été prévu à Ault (le retrait stratégique et l'abandon des éléments de protection qui pourtant jouent leur rôle).

Ces décisions sont illégales et illégitimes et reposent sur une démarche menée en catimini dans le dos des habitants de Ault, qui subissent là un préjudice moral et financier.

Pas de réponse de la Ministre

Nous demandons le concours du Cabinet LEPAGE pour obtenir que le Syndicat Mixte suspende son projet de retrait stratégique.

6 novembre 2015 : le Cabinet LEPAGE envoie la demande (sur 10 pages) en recommandé avec accusé de réception.

Ce travail très bien argumenté nous est facturé 960 euros et on met en place la fabrication et la vente de 100 puzzles pour couvrir cette dépense. Il en reste à vendre!

3 février 2016 : le Cabinet LEPAGE nous fait part de la réponse de l'avocat chargé de la défense des intérêts du Syndicat Mixte qui conteste le défaut de concertation en invoquant notre participation aux ateliers de réflexion sur le PAPI en début d'année 2015 ce qui n'a rien à voir avec ce qui s'est passé pour la décision de mise en place du retrait stratégique qui date de 2012!

Mais le Cabinet LEPAGE se contente de cette réponse et ne donne pas suite à notre demande de contester la réponse du Syndicat Mixte.

III) SIVOM

16 février 2015 : courrier à M. Maquet, Président du SIVOM d'Ault au sujet des dispositifs d'infiltration d'eaux pluviales mis en place en haut de la rue de la République en janvier 2014

7 mars 2015 : réponse de M. Maquet qui demande une fiche technique auprès du Maître d'oeuvre

24 mars 2015 : le Directeur de la DDTM nous informe qu'il prend en compte ce problème et que ses services se sont rendus sur place

3 avril 2015 nous relançons M. Maquet pour obtenir la fiche technique

9 avril 2015 : courrier à Mme le Maire d'Ault au sujet d'autres problèmes de gestion des eaux pluviales sur la commune : rue de Paris, rue Hénin

courrier resté sans réponse

20 juillet 2015 : nouveau courrier à M. Maquet lui demandant d'agir

mi-octobre 2015 : campagne de presse, d'affichage et de tract 4 pages

6 novembre : rencontre avec M. Maquet lors de sa permanence en mairie d'Ault, le problème des puits d'infiltration a été longuement évoqué

4 décembre : nouvelle rencontre avec M. Maquet en mairie d'Ault : le puits d'infiltration est définitivement neutralisé

en 2016 : le dispositif de condamnation a été enlevé puis remis en place , nous continuons la surveillance

IV) PLU - PADD

27 novembre 2015 : les associations sont invitées en mairie à une réunion de concertation sur la révision du Plan Local d'Urbanisme associé au Plan d'Aménagement et de Développement Durable déjà adopté par le Conseil Municipal le 16 décembre 2014.

Une réunion au cours de laquelle les 2 éléments essentiels d'un PLU que sont le Zonage et le Règlement d'urbanisme n'ont pas été présentés aux participants.

1^{er} décembre : nous adressons à Mme le Maire et au Cabinet Roux chargé du dossier un courrier constatant un déni de concertation.

De Décembre 2015 à Avril 2016 nous travaillons sur le dossier du PLU et constatons que l'essentiel de ce dossier repose sur l'aménagement de la zone du Moulinet.

Du 21 juin au 20 juillet 2016, la Mairie tient des permanences pour mettre tous les documents à disposition du public et recueillir l'avis des visiteurs sur un cahier.

Nous nous rendons plusieurs fois à ces permanences pour parfaire notre connaissance des dossiers et poser des questions
exemple : les maisons remarquables (199 maisons remarquables identifiées à Ault dans l'inventaire régional du patrimoine mais curieusement aucune ne figure dans la zone rouge du PPR ! !!)

Finalement nous rédigeons l'avis de l'Association (nos remarques et nos questions) sur le projet de PLU que nous transmettons avec réticence à Mme le Maire !

D'ici peu de temps, le Conseil municipal devrait délibérer sur 'l'arrêt projet du PLU et sur la concertation ».

Puis le dossier sera déposé en Préfecture et les services disposent de 3 mois pour rendre leur avis.

S'il est favorable l'enquête publique sera organisée durant 1 mois
le commissaire enquêteur aura 1 mois pour rendre ses conclusions.

Ensuite le conseil municipal pourra délibérer pour adopter le PLU

Tout doit être terminé pour le 31 mars 2017 !

V) Autres activités

a) Attestations fiscales :

Novembre 2015 :

La direction des finances publiques de la Somme reconnaît ses torts dans la gestion de notre dossier de reconnaissance comme association d'utilité publique et nous autorise à délivrer des attestations

de déduction fiscale pour des dons faits à l'Association.

Nous refusons cette transaction qui mettrait fin à notre demande de reconnaissance d'Association d'utilité publique, mais il nous est désormais possible de délivrer des attestations de déduction fiscale sans encourir d'amende.

b) 8 mars à Ault : Comité syndical du Syndicat Mixte autour du débat d'orientations budgétaires pour 2016

dans le document pages 31 et 33 on trouve entre autres projets

- au bois de Cise « abandon, déconstruction des épis »

- secteur du casino et de la rue Jamart ainsi que digue 83 « entretien minimal pour éviter la ruine le temps d'organiser le repli »

en entretien M. Maquet accuse d'abord l'Etat mais s'avère très gêné que cela figure dans le projet de budget du syndicat mixte

on informe, par courrier, les conseillers municipaux des projets du Syndicat Mixte

c) 12 mars : Réunion - débat de l'Association sur ses propositions pour la préservation et la mise en valeur du site exceptionnel de la falaise d'Ault

Un document de 6 pages est présenté et adopté par près d'une centaine de participants

Par la suite ce document est envoyé à près d'une trentaine de personnes concernées par le sujet (conseillers régionaux, départementaux, maires, conseillers municipaux . . .)

seul le Sénateur Manable nous a répondu en nous adressant un « rapport d'information sur la culture du risque suite à la tempête Xynthia » qu'il a rédigé avec un autre sénateur

d) en Avril -Mai Communications de l'Association dans la presse écrite, les télévisions locales...

Article dans Bastamag, reportage France3 Picardie . . .

e) 2 juillet : atelier de travail de l'Association sur le Moulinet

11 participants mais l'occasion de rediscuter de l'article du 7 juin du Courrier Picard à l'initiative du Syndicat mixte où on reparle de recul face à la mer. En se rendant sur place on imagine mieux ce qu'il est envisagé de faire. Mais il y a beaucoup d'incertitudes et l'aspect financier n'est pas abordé.